

Pékin traque les milliards des grandes fortunes chinoises à l'étranger

La Chine durcit la réglementation sur les trusts offshore, utilisés par les grandes fortunes pour réduire leurs impôts. Le pays compte plus de 1000 milliardaires et 5 millions de millionnaires. Les détenteurs de trusts à l'étranger avaient jusqu'au 22 octobre pour déclarer leurs revenus.

Par **Delphine Sureau** · Jeudi 22 octobre 2026

Écouter 5 min

Ajouter

Suivre Radio France sur Google



Les trusts établis hors de Chine sont désormais taxés ©AFP

Le 24 juillet, Pékin a publié de nouvelles règles concernant les trusts établis à l'étranger qui permettent aux grandes fortunes de confier la gestion de leur patrimoine à un tiers, tout en continuant à en bénéficier, ou à en faire profiter leurs proches.

Désormais, transférer des actifs dans un trust hors de Chine est considéré comme une vente et donc taxé à 20% sur la plus-value. Les bénéfices générés par un trust sont aussi imposés à hauteur de 20% chaque année. Une taxe supplémentaire s'applique aussi lors d'un héritage, ou en cas de changement de résidence fiscale ou de nationalité. Plus de la moitié des ultrariches chinois utilisent ces structures à Hong-Kong, Singapour ou Tokyo pour échapper à l'impôt.

Cette offensive vise à combler un déficit budgétaire qui devrait atteindre 4% du PIB en 2026. Mais elle est aussi politique : le président chinois, Xi Jinping, souhaite que ceux qui ont le plus profité de l'essor économique du pays contribuent davantage aux finances de l'Etat, afin de réduire les inégalités.

Pékin n'a pas chiffré les recettes attendues de cette offensive fiscale. Mais les sommes en jeu sont considérables : selon le Boston Consulting Group, les fortunes chinoises placées à l'étranger représentent 1 500 milliards d'euros.

Un vent de panique chez les ultrariches chinois

Les détenteurs de trusts offshore ont disposé de 90 jours pour régulariser leur situation, suscitant de vives inquiétudes. D'autant que la nouvelle réglementation prévoit une application rétroactive, sans préciser jusqu'à quelle date l'administration fiscale peut remonter. Cette rétroactivité pose notamment problème à certains promoteurs immobiliers, qui ont perçu d'importants dividendes il y a plusieurs années, mais dont la situation financière s'est depuis dégradée avec la crise du secteur, au point de ne plus pouvoir régler les sommes réclamées par le fisc.

Pour trouver des fonds, certains riches Chinois ont donc restructuré leur patrimoine, liquidé leurs trusts ou vendu des actions ces derniers mois. Un exemple a retenu l'attention : celui de Shu Ping, la cofondatrice de Haidilao, une chaîne de restaurants très populaire en Chine. En septembre, elle a brusquement vendu pour plus de 350 millions de dollars d'actions, provoquant une chute de 12 % du cours du titre à Hong Kong. Des analystes soupçonnent une vente destinée à récupérer en urgence de quoi payer ces nouveaux impôts.

Plus largement, les riches chinois préfèrent emprunter aux banques en donnant en garantie les actions de leurs entreprises, plutôt que de sacrifier leur patrimoine.

Le fisc chinois mobilise banques et administrations

L'administration fiscale a créé des unités spécialisées pour retrouver les fortunes placées à l'étranger. Les banques chinoises ont également reçu pour instruction d'examiner les investissements de leurs clients fortunés hors de Chine, afin de vérifier si les revenus correspondants ont bien été déclarés.

Selon le Financial Times, la pression va au-delà du fisc : des responsables de l'administration locale contactent directement certains entrepreneurs pour les pousser à payer.

Cette traque incite certaines grandes fortunes à chercher de nouveaux refuges... notamment aux États-Unis et à Taiwan, qui ne participent pas au système de l'OCDE permettant aux pays d'échanger automatiquement des informations sur les comptes bancaires détenus à l'étranger. Le mouvement a déjà commencé : à New York, la banque Morgan Stanley constate une forte hausse des transferts d'argent de riches Chinois installés à Hong Kong et à Singapour.

Références

Économie Monde Fiscalité Asie Chine

Provenant du podcast

Le Journal de l'éco

L'équipe

Anne-Laure Chouin

Journaliste à la rédaction de France Culture, présentatrice des journaux de...

Marie Viennot

Coordination

Sur le même thème

3 min	45 min
Les tensions entre Pékin et Taïwan s'intensifient autour des îles Pratas, où la Chine tente d'imposer son autorité francinfo.monde	Europe et Chine, manifestations du 17 octobre et le nouveau livre de... Recto-Verso



Épisodes précédents

5 min	5 min
En Thaïlande, le gouvernement paie l'addition Le Journal de l'éco	L'entreprenariat par nécessité Le Journal de l'éco



[Accueil](#) · [France Culture](#) · [Podcasts de France Culture](#) · [Le Journal de l'éco](#) · Pékin traque les milliards des grandes fortunes chinoises à l'étranger

La Radio

Grille des programmes

Contacter France Culture

Newsletters

Espace presse

Évènements

Podcasts

Podcasts A-Z

Journaux

Fictions

Le fil culture

Documentaires

Émissions de savoirs

Émissions culturelles

Catégories

Géopolitique

Histoire

Sciences

Philosophie

Expositions

Théâtre

Apprendre et réviser

Personnalités

Simone Veil

Édith Piaf

Victor Hugo

Martin Luther King

Robert Badinter

Albert Camus

Suivre France Culture

Toutes les radios

France Inter

francinfo

France Musique

France Culture

Mouv'

FIP

ICI

Mon petit France Inter

Grille des programmes

Radio France

Podcasts

Playlists classiques

Musique

Maison de la radio et de la musique

L'entreprse Radio France

Les Éditions Radio France

Personnalités

Sujets

Archives

Fréquences

Index

Flux RSS

Aides et contacts

Nous contacter

Comment écouter Radio France

Questions fréquentes

La Médiatrice

Comité éthique de Radio France

Votre avis sur le site

Informations légales et autres

Accessibilité : partiellement conforme

Gestion des Cookies

Mentions légales

Régler l'affichage

Auto

Clair

Sombre

Télécharger l'application mobile

